ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique du sport

Question écrite n° 9443

Texte de la question

M Arthur Dehaine rappelle a M le secretaire d'Etat aupres du ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, charge de la jeunesse et des sports, que les ressources du Fonds national pour le developpement du sport (FNDS) ayant connu une augmentation importante au cours des dernieres annees ont permis une progression satisfaisante des credits affectes au sport. En 1988, la situation a ete infiniment moins bonne. Alors qu'un milliard de francs de recettes etait attendu, les recettes reellement percues n'ont ete que d'un peu plus de 800 millions de francs. Cete reduction des ressources du FNDS correspond a la baisse du volume des enjeux du loto sportif. On peut esperer que la nouvelle formule de celui-ci devant permettre de relancer ce jeu aura des consequences favorables en 1989 sur les ressources du FNDS Il lui demande comment ont evolue depuis maintenant pres de six mois les enjeux du loto sportif. En fonction des indications fournies par les tirages effectues durant les mois passes, est-il possible d'estimer les previsions de recettes pour 1989 ? Il lui demande s'il pourrait lui donner des precisions a cet egard et si ces previsions permettront de resoudre les difficultes financieres que connaissent les federations sportives.

Texte de la réponse

Reponse. - Les enjeux du loto sportif ont effectivement connu une baisse importante au cours du premier semestre de 1988. La reforme du jeu intervenue au mois de juillet a permis une reprise des enjeux. Au cours des six derniers mois, le prelevement de 30 p 100 sur les enjeux du loto sportif a rapporte 58,8 millions de francs en septembre, 57,5 millions de francs en octobre, 43,2 millions de francs en novembre, 45,5 millions de francs en decembre, 28 millions de francs en janvier 1989 et 43,8 millions de francs en fevrier 1989. Compte tenu des autres ressources du FNDS (loto national, PMU, taxe sur les debits de boissons), les recettes de 1989 sont actuellement evaluees a 822 millions de francs, soit 16 millions de francs de plus que les 806 millions de francs constates en 1988. Cette estimation est prudente mais permet neanmoins de garantir au financement des federations, des moyens equivalents a ceux de 1988. Par ailleurs, la gestion de la tresorerie sera affinee afin de mieux repondre tout au long de l'annee aux besoins des federations.

Données clés

Auteur : M. Dehaine Arthur
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9443
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 703